

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 28 JANVIER à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes d'AILLY SUR NOYE, sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

Nombre de membres

du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 57

* dont suppléés : 2

Membres représentés : 6

Votants : 63

Date de la convocation

22 janvier 2021

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, PATRICE-BOURDELLE Christine, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, MONTIGNY Sylvie (suppléante de M. LECONTE Y-Robert) PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, RIQUIER Ludivine, TESTART Laëtitia, RIHET Anne, DEMORSY Roselyne.

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEUX Eric, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, TEN Franck, VERONT Fabrice, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, HOLLINGUE Rémy, DARCIS Philippe, TOURNIQUET Gautier, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, MARTIN Bruno (suppléant de SZYROKI Jacky), MAROTTE Philippe, BENONY Miguel.

● Disposaient d'un pouvoir :

M. BLIN Nicolas de ROSE Maryse-Corrinne, M. CHANTRELLE Brice de M. CAPELLE Hubert, M. MAROTTE Philippe de M. DUTILLEUX Olivier, M. DOVERGNE de Mme ATTAGNANT Hélène, de CAFFARELLI Christian de M. DEPRET Patrick, M. SURHOMME Alain de M. LEGRAND Marc.

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie, Messieurs CAPELLE Hubert, LECONTE Yves-Robert, DUTILLEUX Olivier, DEPRET Patrick, LEGRAND Marc, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique.

OBJET : ZAC D'AILLY SUR NOYE – VENTE DE TERRAIN

Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, 1^{er} Vice-Président de la CCALN

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Val de Noye en date du 14 septembre 2015 relative à la vente d'un terrain sur la Zone d'activités à Ailly sur Noye à la société PERSEUS CAPITAL,

Vu l'acte de vente régularisé entre la CCVN et la Société SARL PERSEUS CAPITAL (M. HOREMANS) le 16 octobre 2015, portant sur la parcelle ZV 82 (annexe),

Considérant les termes de l'acte de vente : *"Il est interdit à l'ACQUEREUR de mettre en vente le terrain qui lui est cédé avant l'achèvement de la totalité des travaux prévus, sans avoir, au moins trois mois à l'avance, avisé la CC, qui pourra exiger, soit que le terrain lui soit rétrocédé, soit qu'il soit vendu à un ACQUEREUR agréé ou désigné par elle".*

Vu l'avis domanial n°2018-010V0529, fixant la valeur vénale des parcelles à commercialiser sur la ZAC d'Ailly sur Noye,

Vu la délibération 2020-05.11.04 du Conseil Communautaire relative à la vente d'un terrain sur la zone d'activités du Val de Noye à Ailly sur Noye à la Société Civile O. L, représentée par M. LENNE,

Vu l'engagement de vendre à la SC O.L un terrain de 1 336 m² à un prix de 9 648 € HT,

Vu la rencontre avec M. HOREMANS le jeudi 21 janvier 2021,

Vu l'engagement de M. LENNE d'acheter le terrain composé de la parcelle ZV 82 et 336 m² pris dans la parcelle ZV 74 (cf annexe) pour réaliser son projet d'implantation d'un bâtiment (150 m²) destiné à accueillir une surface commerciale et d'entretien de matériels de motoculture destiné aux particuliers, professionnels et collectivités, pour le compte de la société ALLMO SERVICES,

Dans un souci d'efficacité,

Vu l'accord de M. LENNE sur la nouvelle configuration des ventes,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 21 janvier 2021,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Rapporte la délibération 2020-05.11.04,
- Décide de concéder à PERSEUS CAPITAL représentée par M. HOREMANS la vente de la parcelle ZV82 à la SC O.L représentée par M. LENNE, au prix de 8 000 € HT (soit 8 € HT / m²)
- Décide de vendre à la Société O.L. (19, rue Neuve à Villers Bocage 80260), représentée par Monsieur LENNE Pascal, un terrain sur la Zone du Val de Noye à Ailly sur Noye, formé de la parcelle ZV 74 pour une surface de 336 m² selon plan joint,
- Décide de fixer le prix de vente du terrain à :
 - o ZV 74 : 336 m² à 5 € HT = 1 680 € HT

Dérogant à l'estimation des Domaines mais correspondant aux engagements respectifs initiaux et aux objectifs de commercialisation des terrains de la Zone d'activité

- Confie la rédaction des actes nécessaires à la vente à Maître CORNU à Ailly sur Noye
- Décide de mandater un géomètre pour procéder à la division de la parcelle ZV 74 comme prévu sur le projet de plan et au nouveau bornage,
- Autorise le Président et le 1^{er} Vice-Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente,
- Autorise le Président et le 1^{er} Vice-Président à signer tous documents en rapport avec ces décisions.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 29/01/21

Affiché le 29/01/21



Société Civile O.L.

19, rue Neuve
80260 VILLERS – BOCAGE
SIRET 79763695800010

OBJET : Intention d' acquisition

à **COMMUNAUTE DE COMMUNE AVRE-LUCE-NOYE**
144 Rue du Cardinal Mercier

80110. MOREUIL

Villers-Bocage, le 21/10/2020

à l'attention de **Monsieur le Président**

Monsieur le Président,

Selon nos différents échanges et entrevues, nous vous confirmons, par cette présente, notre volonté d'acquérir la parcelle de terrain **ZV82**, sise sur la Zone d' Activités de la Commune d' Ailly sur Noye, lieudit « La Voirie de Guyencourt ».

Comme nous en avons convenu, lors de notre rencontre avec Monsieur SURHOMME le 16 octobre dernier, nous vous confirmons notre souhait d'augmenter la surface de cette parcelle de 1000 à 1336m², dans le cadre de la modification du bornage. Nous souhaitons une parcelle rectangulaire de 41m76 x 32m00, comme nous l'indiquons sur le plan joint à cette présente.

Par ailleurs, de par cette vente, il a été convenu que la surface (environ 130m²), correspondant à la « rampe d'accès » depuis le parking situé sur la parcelle ZV83, sera cédée à valeur « zéro » ; cette rampe a dû être réalisée pour faciliter les travaux de clôture de la Société TUBESCA.

Ce projet d'acquisition est basé sur l'implantation d'un local de 150m² environ, à usage commercial et de petits entretiens de matériels de motoculture, tant pour les particuliers que les professionnels et les collectivités, pour le compte de la **S.A.R.L. ALLMO SERVICES**. Cela nous permettra de transférer son activité actuellement située au 9, rue St Martin à AILLY SUR NOYE, aussi rapidement que possible.

Nous souhaitons ainsi engager les formalités d'un compromis de vente au plus vite, avec le concours du Cabinet Notarial de votre choix. Nous avons convenu que le prix de vente sera de HUIT EURO le m², hors taxe et hors frais de transaction notariée.

Toutefois, cette acquisition est subordonnée à l'obtention du permis de construire. Nous nous engageons par ailleurs à respecter les cahiers des charges, tant de cession que de construction, liés à ladite zone d'activités ; seule la distance de quinze mètres entre la limite de voirie et la construction envisagée sera réduite à trois ou quatre mètres au plus.

Nous vous joignons à ce courrier les données de la S.C.O.L. et ses associés, ainsi que les données bancaires sur lesquelles nous envisageons d'assoir la transaction, qui se réaliserait sans emprunt.

Restant à votre écoute et votre disposition et dans l'attente de votre retour, pour confirmer votre accord définitif pour ce projet, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos cordiales et sincères salutations.

Société Civile O.L.

Fait à Villers-Bocage, le 21 octobre 2020
19, rue Neuve
80260 VILLERS-BOCAGE
Siret: 79763695800010

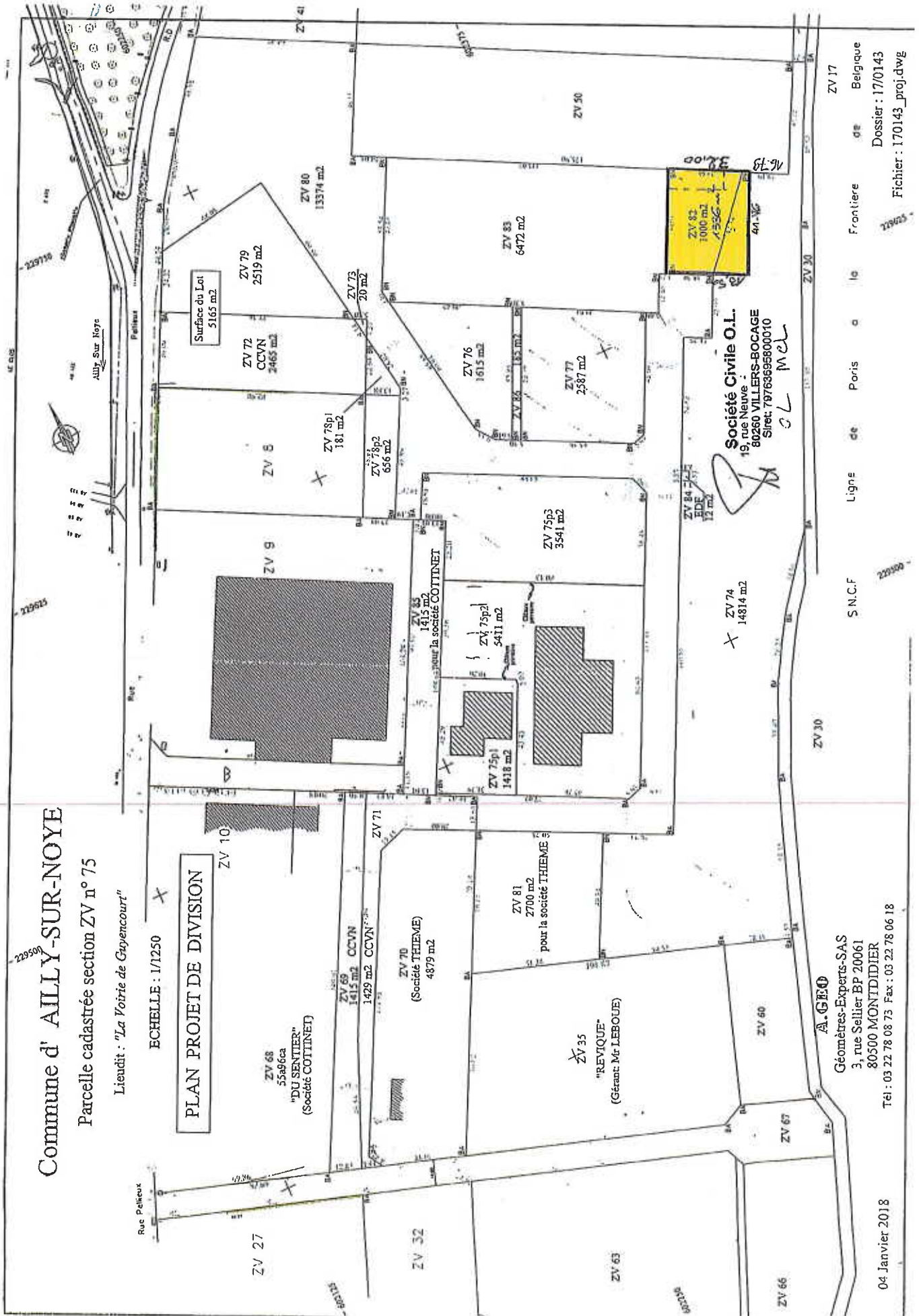
La gérance

Pascal LENNE

Marie-Claire LENNE

Le Nu-Propriétaire

Olivier LENNE



Greffé du Tribunal de Commerce d'Amiens
18 RUE LAMARTINE
BP 40201
80002 AMIENS CEDEX 1

N° de gestion 2013D00444

Code de vérification : QRw1mB3Vgy
<https://www.infogreffe.fr/contrôle>



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 20 octobre 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	797 636 958 R.C.S. Amiens
<i>Date d'immatriculation</i>	03/10/2013
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	Société Civile O.L.
<i>Forme juridique</i>	Société civile
<i>Capital social</i>	629 780,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	19 Rue Neuve 80260 Villers-Bocage
<i>Activités principales</i>	L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers. L'acquisition, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens mobiliers, portefeuille de valeurs mobilières, contrats de capitalisation, droits sociaux ou autres titres
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 03/10/2112

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	LENNE Pascal Michel Bernard
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 10/09/1954 à Sentelie (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	9 Route de Lucheux 80600 Doullens

Associé

<i>Nom, prénoms</i>	LENNE Pascal Michel Bernard
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 10/09/1954 à Sentelie (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	9 Route de Lucheux 80600 Doullens

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	LESCOT Marie-Claire Fernande
<i>Nom d'usage</i>	LENNE
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 21/10/1954 à Coisy (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	9 Route de Lucheux 80600 Doullens

Associé

<i>Nom, prénoms</i>	LESCOT Marie-Claire Fernande
<i>Nom d'usage</i>	LENNE
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 21/10/1954 à Coisy (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	9 Route de Lucheux 80600 Doullens

Associé

<i>Nom, prénoms</i>	LENNE Olivier Louis Emile
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 26/02/1987 à Amiens (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	147 Boulevard Montebello 59000 Lille

Société Civile O.L.
19, rue Neuve
80260 VILLERS-BOCAGE
Siret: 79763695800010

Greffé du Tribunal de Commerce d'Amiens
18 RUE LAMARTINE
BP 40201
80002 AMIENS CEDEX 1

N° de gestion 2013D00444

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	19 Rue Neuve 80260 Villers-Bocage
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers. L'acquisition, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens mobiliers, portefeuille de valeurs mobilières, contrats de capitalisation, droits sociaux ou autres titres
<i>Date de commencement d'activité</i>	14/09/2013
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Société Civile O.L.
19, rue Neuve
80260 VILLERS-BOCAGE
Siret: 79763695800010



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE DU
DÉPARTEMENT DE LA SOMME

DIVISION DU DOMAINE
SERVICE DES ÉVALUATIONS DOMANIALES
22 rue de l'amiral Courbet
80000 AMIENS Cedex

AMIENS CEDEX POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : christian SADOWSKI

Téléphone : 03.22.71.42.32

Courriel : ddflp80.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

COM de COM AVRE LUCE MOREUIL**AVIS DOMANIAL N° 2018-010V0529**

Date de la consultation	24/07/2018
Vos références	Affaire suivie par Lucie DOUCHET.
Adresse du bien	Ailly sur Noye. ZAC de val de noye.
Réf. cad. et superficie	ZV 74,82,77,86,76,8,78p2 pour 24 927 m²

AMIENS, le 10/09/2018

Par courrier cité en référence, vous avez sollicité l'expertise du service local France Domaine pour procéder à l'estimation de l'immeuble visé ci-dessus.

Après visite des lieux, la valeur vénale de ce bien peut-être fixée par comparaison avec le marché immobilier local respectivement à :

ZV 74,82,77,86,76 Pour 20 207 m² : 161 656€ soit 8 € du m².

ZV8 et 78p2 pour 4720 m² : 70 800 € soit 15 € du m².

Soit ensemble : 232 456 €.

Le présent avis, dont la durée de validité est d'un an, ne tient pas compte de la présence éventuelle de pollution, d'amiante, de plomb ou d'insectes xylophages.

Pour le Directeur départemental des finances publiques
et par délégation
l'Inspecteur des finances publiques

Christian SADOWSKI